

SASHA BECKERMANN

OLYMPIQUE LYONNAIS
**LA RÉVOLUTION
MICHELE KANG**

AMPHORA

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Chapitre 1	15
<i>La mission commando d'une femme providentielle</i>	
Chapitre 2	33
<i>Le calme retrouvé, le sportif apaisé</i>	
Chapitre 3	51
<i>Mais comment s'est-elle retrouvée là ?</i>	
Chapitre 4	73
<i>Les Trente Glorieuses de Michele Kang</i>	
Chapitre 5	89
<i>Qui est la femme derrière la femme d'affaires ?</i>	
Chapitre 6	103
<i>Le laboratoire Washington</i>	
Chapitre 7	125
<i>La mise en route d'OL Lyonnaises</i>	
Chapitre 8	147
<i>Objectif Ligue des championnes</i>	
Chapitre 9	157
<i>Londres, tout construire de zéro</i>	
Chapitre 10	177
<i>Kynisca, un modèle de la multipropriété</i>	
Chapitre 11	195
<i>Une vision business du sport féminin</i>	
Chapitre 12	209
<i>Des questions en suspens</i>	
Remerciements	221
Annexe	223

CHAPITRE 1

La mission commando d'une
femme providentielle

Le 9 juillet, aux alentours de 16 heures, la France apprend que l'Olympique Lyonnais est sauvé. La commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) infirme la rétrogradation administrative en Ligue 2 de l'OL. Trois semaines auparavant, cette même DNCG, après plusieurs mises en garde auprès de John Textor, alors propriétaire du club, avait prononcé la rétrogradation du mastodonte du football français. Ce qui a changé en aussi peu de temps ? Les hommes, ou plutôt la femme. Exit le volubile américain au chapeau de cow-boy, sorte de Gatsby le Magnifique des temps modernes, aussi flamboyant dans ses promesses qu'évasif sur la réalité des chiffres, c'est Michele Kang, une petite femme toujours très chic, âgée de 67 ans et dont personne ne sait rien, si ce n'est que son truc à elle, c'est le football pratiqué par les femmes, qui a passé plus de cinq heures à défendre un projet pour le club sept fois champion de France. On ne sait pas ce que la femme d'affaires américaine a ressenti à cet instant précis. Ce qui est sûr, c'est qu'une ville entière a retenu son souffle et accepté de laisser le club entre ses mains. Retour trois semaines en arrière.

Mardi 24 juin 2025. John Textor, patron et propriétaire de l'Olympique Lyonnais, sort devant les nouveaux locaux de la Ligue de football professionnel, boulevard

de Courcelles, dans le dix-septième arrondissement de Paris. Il vient tout juste d'être auditionné par la DNCG sur les comptes du club. L'homme d'affaires parle rapidement à la presse et rapporte être « plutôt satisfait » par cet examen. Il n'a pas spécialement l'air inquiet de la menace qui pèse : une rétrogradation en Ligue 2. Ce détail, en apparence anodin, dit tout de ce qu'a été sa présidence – une longue série de désinvoltures, d'avertissements ignorés, de règles contournées avec l'aplomb tranquille de celui qui se croit au-dessus des institutions et qui pense tout connaître. Le gendarme des comptes l'avait mis en garde dès décembre 2024 que c'est ce qui allait se produire s'il ne cessait pas de creuser la dette. Le couperet est tombé quelques heures après cette sortie qui apparaît alors comme hors sol : impossible de maintenir l'OL dans l'élite du football français avec une dette qui avoisinait alors les 575 millions d'euros et des pertes estimées à plus de 200 millions d'euros sur la saison. Le club fait logiquement appel de cette décision et une mission commando se met en place.

Pour comprendre l'ampleur du désastre, il faut remonter encore, presque au rachat de l'OL par John Textor. Dans une lettre rendue publique par *L'Équipe*, la DNCG pointait déjà toutes les limites du modèle proposé par l'Américain. Des emprunts à des taux dingues – qui montraient déjà qu'Ares, son gageur, qui lui a prêté 425 millions pour l'achat initial de l'OL, doutait de la stabilité de son projet –, une première tranche de 278,1 millions d'euros à un taux de 2 à 8 %, une deuxième de 151,7 millions d'euros avec des taux

d'intérêt qui allaient, selon différentes sources, à 19 %, des projections en décalage total avec la réalité, des mécanismes qui auraient dû alerter très rapidement les acteurs du football. La chute a été rapide, foudroyante, bien plus que prévu : trois ans.

La sanction du 24 juin n'est pas tombée du ciel, loin de là : dès novembre 2024, la DNCG avait déjà prononcé une rétrogradation à titre conservatoire, signal d'alarme que Textor avait balayé d'un revers de main. L'homme d'affaires a bâti son règne sur la promesse, cet art délicat de convaincre tout le monde que demain sera mieux qu'aujourd'hui. « John Textor est le président avec lequel nous avons le plus dialogué. Nous avons fait preuve de beaucoup de pédagogie. Nous l'avions alerté dès son acquisition sur la nécessité d'injecter beaucoup d'argent dans les années à venir. Nous pensions qu'il avait compris. Mais nous nous sommes rendu compte en décembre qu'il y avait des écarts très significatifs entre ce qui nous avait été présenté au mois de juin et son budget révisé de l'automne. Nous avons rétrogradé Lyon à titre conservatoire avec des éléments très clairs sur ce qui était indispensable pour la survie du club », détaillait Jean-Marc Mickeler, président de la DNCG à *L'Équipe*.

Ce qui aurait dû sauver John Textor, c'est la vente de ses parts dans Crystal Palace. S'il signe finalement un accord pour céder les 45 % qu'il détenait dans le club londonien à Woody Johnson pour environ 205 millions d'euros, le fonds d'investissement Ares capte presque